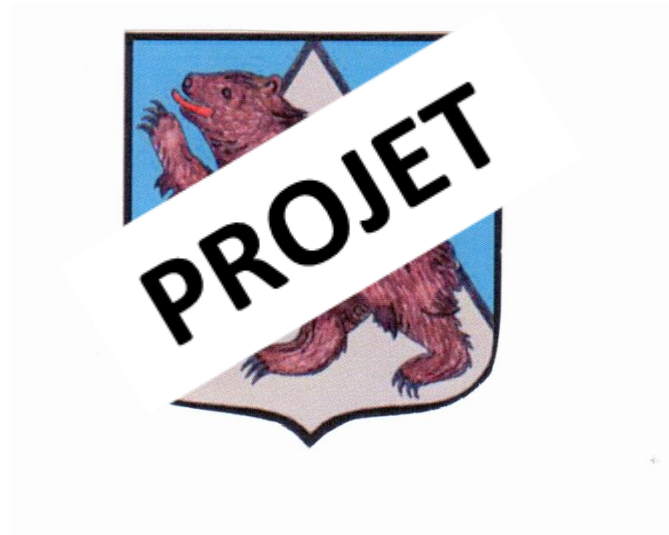


REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
COMMUNE DE CLANS



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 JUIN 2020

L'An deux mille vingt et le cinq juin, à seize heures zéro minute, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, à huis clos, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.

Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs CIAMPOSSIN Max, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : BOUZIDI Yasmine, CATAVITELLO Thierry, FAVARO Marion, JACOB Patrick, LAURENT Marianne, PAPIER Patrick, RALLON Daniel, SAMPEDRO Nathalie.

Absents excusés : M. AURRAN Robert représenté par M. IPPOLITO Philippe, M. MURAZZANO Marc représenté par Mme RAPUC Louise

Absents :

Convocation du : 29 mai 2020

ORDRE DU JOUR

I : Approbation du compte rendu de la séance du 23 mai 2020

II : Mise en place des commissions

III : Vote du budget primitif

IV : DIVERS

I : APPROBATION DU PV DE LA SÉANCE DU 23 MAI 2020

Le procès-verbal du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020 (joint en annexe) est adopté à l'unanimité.

II : MISE EN PLACE DES COMMISSIONS

Monsieur le Maire rappelle que lors de l'installation du Conseil Municipal, des délégués ont été désignés pour représenter la commune auprès des collectivités et organismes extérieurs.

Il précise qu'il y a lieu maintenant de travailler en interne pour ainsi constituer et mettre en place des commissions communales. Il propose :

Agriculture, Eau d'irrigation	
CIAMPOSSIN	Max
FAVARO	Marion
JACOB	Patrick

Ecole, Petite enfance	
CAILLAUD	Madeleine
BOUZIDI	Yasmina
LAURENT	Marianne

Finances, Budget	
IPPOLITO	Philippe
RAPUC	Louise
CIAMPOSSIN	Max

Gîtes	
CAILLAUD	Madeleine
LAURENT	Marianne

Côte d'Azur Habitat	
RAPUC	Louise
JACOB	Patrick

Relation avec les associations	
CIAMPOSSIN	Max
IPPOLITO	Philippe
FAVARO	Marion

CCAS	
RAPUC	Louise
SAMPEDRO	Nathalie
LAURENT	Marianne
RALLON	Daniel
CATAVITELLO	Thierry

Manifestations et logistique	
RAPUC	Louise
AURRAN	Robert
BOUZIDI	Yasmina
CATAVITELLO	Thierry
FAVARO	Marion
MURAZZANO	Marc
PAPIER	Patrick
RALLON	Daniel

Santé, Social	
<u>SAMPEDRO</u>	<u>Nathalie</u>
RAPUC	Louise
LAURENT	Marianne

Urbanisme et cadre de vie	
RAPUC	Louise
CAILLAUD	Madeleine

Forêt	
AURRAN	Robert
RALLON	Daniel
FAVARO	Marion

Sécurité	
MURAZZANO	Marc
RALLON	Daniel

Plan d'eau	
IPPOLITO	Philippe
CIAMPOSSIN	Max
AURRAN	Robert
JACOB	Patrick
RALLON	Daniel

Personnel communal, entretien village et travaux	
<u>JACOB</u>	<u>Patrick</u>
IPPOLITO	Philippe
CIAMPOSSIN	Max
CAILLAUD	Madeleine
MURAZZANO	Marc

Culture patrimoine	
RAPUC	Louise
CAILLAUD	Madeleine

Hameaux	
<u>SAMPEDRO</u>	<u>Nathalie</u>
CATAVITELLO	Thierry
PAPIER	Patrick

Commerce, artisanat et activités	
IPPOLITO	Philippe
FAVARO	Marion
PAPIER	Patrick

Communication et commission extra communale	
IPPOLITO	Philippe
CIAMPOSSIN	Max

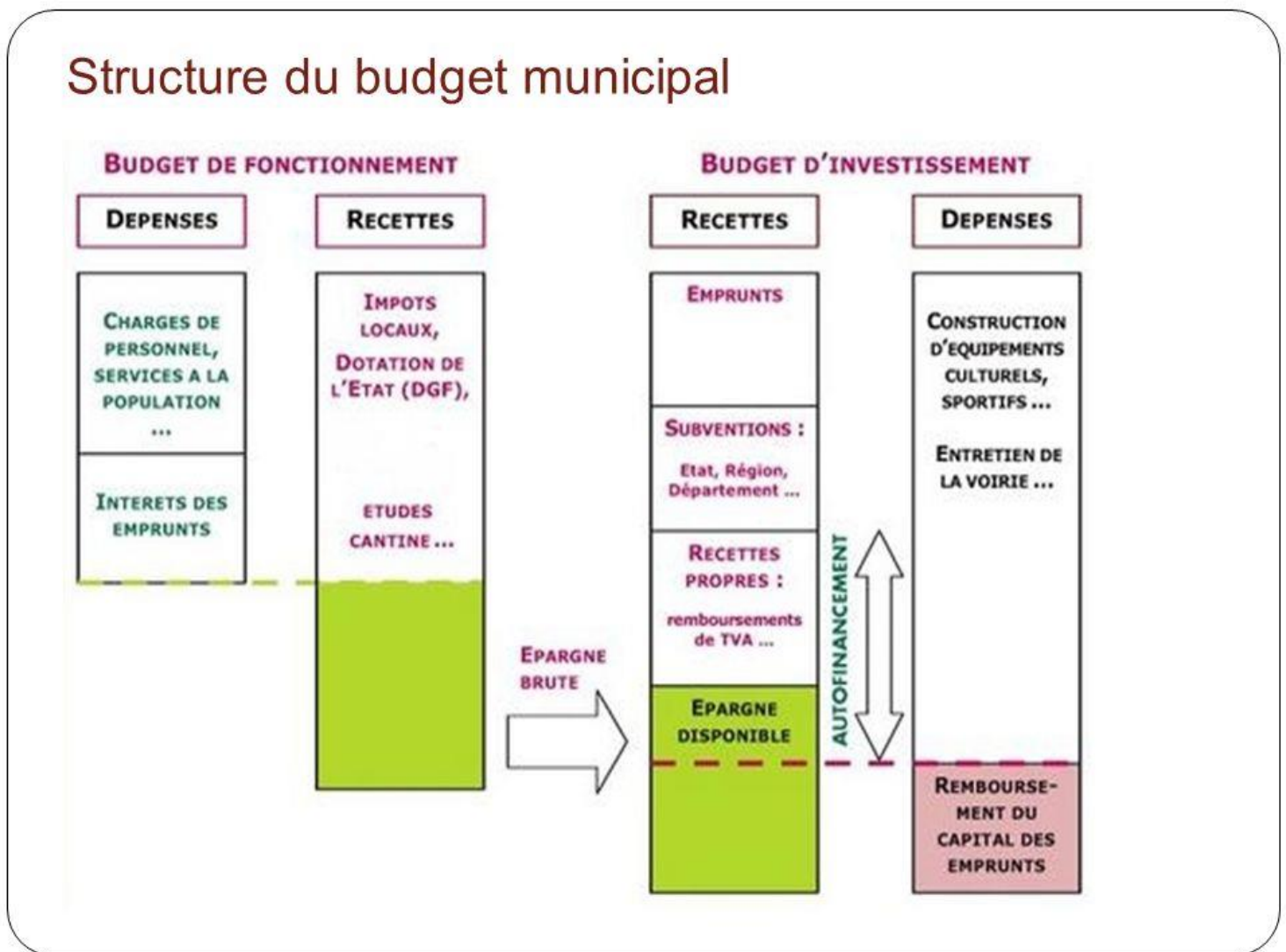
Sport jeunesse, équipements sportifs	
<u>FAVARO</u>	<u>Marion</u>
PAPIER	Patrick
RALLON	Daniel
CATAVITELLO	Thierry

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,
FORME les commissions comme suscitée.

III : VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Avant de débiter et de rentrer dans le vif du sujet du budget primitif de Clans, il est fait une présentation :

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour une année. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité.



Dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des postes suivants :

- Charges de personnel
- Achats de fournitures : papeterie, mobilier...
- Autres charges de gestion courante : électricité, téléphone, indemnités aux élus...
- Prestations de services : charges de publicité, de publication, missions et réceptions, transport de biens...
- Participations aux charges d'organismes extérieurs : aide sociale, syndicats intercommunaux...
- Charges financières : intérêts des emprunts, frais financiers et perte de change...
- Dotations aux amortissements et aux provisions
- Indemnités des élus

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, et acquisition de titres de participation ou autres titres immobilisés.

Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts et diverses dépenses ayant pour effet de réduire les fonds propres (reprises ou reversements, moins-value...).

Avant toute chose, et pour rappel, il a été voté le compte administratif et l'affectation des résultats avant les élections municipales :

Compte Administratif 2019

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
011 - Charges à caractère général	210 886,59	013 - Atténuation de charges	735,11
012 - Charges de personnel	171 587,89	70 - Produits des services	30 177,41
014 - Atténuation de produits	45 984,00	73 - Impôts et taxes	559 274,28
65 - Autres charges de gestion courante	235 481,22	74 - Dotations et subventions	91 726,93
66 - Charges financières	13 531,44	75 - Autres produits de gestion courante	48 303,15
67 - Charges exceptionnelles	11 245,58	76 - Produits financiers	0,00
		77 - Produits exceptionnels	12 665,51

TOTAL DEPENSES REELLES 688 716,72 **TOTAL RECETTES REELLES** 742 882,39

AUTOFINANCEMENT + 54 165,67

Excédent reporté de 2018 169 038,11

Résultat de l'exercice 2019 + 223 203,78

Investissement

Dépenses		Recettes	
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 466,69	13 - Subventions d'investissement	235 424,27
OPERATIONS D EQUIPEMENT	941 727,67	16 - EMPRUNTS DETTES ASSIMILEES	1 074 995,52
TOTAL DES DEPENSES D EQUIPEMENT	949 194,36	TOTAL DES RECETTES D EQUIPEMENT	1 310 419,79
16 - EMPRUNTS DETTES ASSIMILEES	66 332,23	23 - Immo en cours	22 761,90
		10 - Dotation (hors 1068)	22 760,00
		1068 - Mise en réserve	33 773,55
		TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	79 295,45

TOTAL DES DEPENSES 1 015 526,59 **TOTAL DES RECETTES** 1 389 715,24

Excédent reporté de 2018 63 444,41

Résultat de l'exercice + 437 633,06

RESTES A REALISER DEPENSE 937 926,55 RESTES A REALISER RECETTE 457 762,57

RESULTATS AVEC LES RESTES A REALISER -42 530,92

I. Le cadre général du budget

Il a été établi avec la volonté :

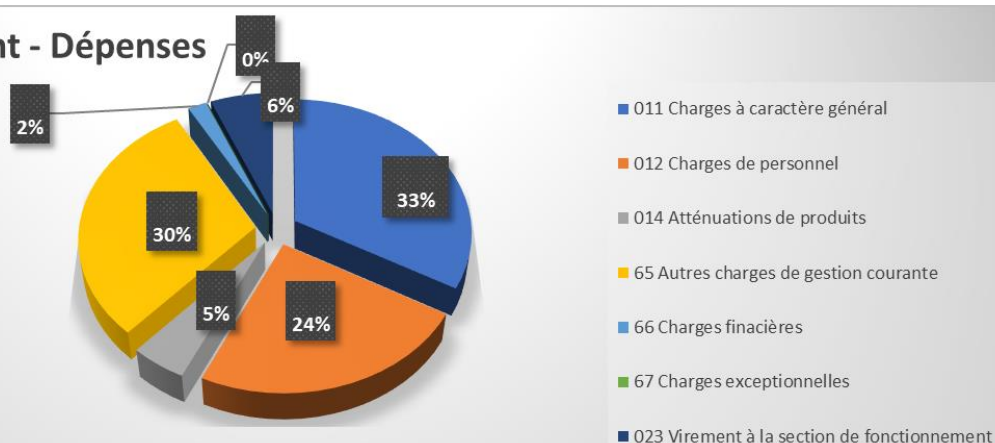
- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- De pallier à la baisse des recettes (convention EDF, baisse des dotations, abs des coupes de bois ...)
- De mobiliser des subventions auprès du Conseil Départemental et de la Région chaque fois que possible ;
- de ne pas insérer de nouvelles opérations d'investissement, puisque cette étape fera l'objet d'une réunion/concertation avec la nouvelle équipe !

II. La section de fonctionnement

a) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	270 300.00	Excédent brut reporté	180 672.86
Dépenses de personnel	193 790.39	Recettes des services	30 600.00
Autres dépenses de gestion courante	245 908.82	Impôts et taxes	471 905.00
Dépenses financières	15 390.00	Dotations et participations	85 022.00
Dépenses exceptionnelles	0.00	Autres recettes de gestion courante	42 000.00
Autres dépenses	73 425.00	Recettes exceptionnelles	1 000.00
Dépenses imprévues		Recettes financières	
Total dépenses réelles	763 825.21	Atténuations de charges	3 602.42
Charges (écritures d'ordre entre sections)		Total recettes réelles	814 802.28
Virement à la section d'investissement	50 977.07	Produits (écritures d'ordre entre sections)	
Total général	814 802.28	Total général	814 802.28

Section de fonctionnement - Dépenses



65 : Autres charges de gestion

- Indemnités des élus,
- Contribution au SDIS,
- Contribution Ecole de Musique départementale,
- SIVOM de la Tinée,
- CCAS/CDE
- Subventions aux associations

67 : charges exceptionnelles :

- Subventions aux particuliers SOLIHA

014 : atténuation des produits

- Reversements à la préfecture

b) La fiscalité :

Afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19, la date limite de vote des taux a été reportée au **3 juillet 2020**.

Puisque les commissions ont été constituées ce jour, il a été décidé de ne pas se précipiter et de sursoir au vote.

Il s'agit d'une décision qui doit être évoquée en commission puis en conseil.

Un nouveau conseil se réunira donc avant le 3 juillet afin de voter les taux de fiscalité directe locale.

Dans le budget a été repris le chiffre de l'an passé.

c) Subventions

Liste des subventions à voter (attention : le montant inscrit n'est pas forcément le montant versé !)

Il y a une marge de manœuvre prévue à la ligne DIVERS : 2 400 €

A savoir que sur les 14 500€ inscrits l'an passé, n'ont été versés que 12 824.88€ ... encore une fois, ce ne sont que des prévisions maximales !

Cette année on ne retrouve ni le Collège St Blaise (puisqu'il n'y a pas de voyage scolaire), ni Mag motardes et ni les Archers de Clans du fait de l'arrêt de leur activité !

Commune de CLANS - 06 - BUDGET COMMUNAL DE CLANS		BP 2020
IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)		B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574			ADOT		550,00
6574			AFM téléthon		800,00
6574			Amicale Sportive Clansoise		800,00
6574			Atelier Expérimental		500,00
6574			Clans VTT		700,00
6574			Comité des Fêtes		4 000,00
6574			Divers		2 400,00
6574			Ecole de Danses des 2 Vallées		250,00
6574			GV Tinée		500,00
6574			Le Zampi		3 000,00
6574			Lou Ventaire		500,00
6574			Société de chasse		500,00

TOTAL : 14 500.00€

III. La section d'investissement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
		Virement de la section de fonctionnement	50 977.07
		Solde d'investissement reporté	437 633.06
Remboursement d'emprunts	225 361.75	FCTVA	148 577.00
Immo. Incorporelles	0.00	Mise en réserves	42 530.92
Immo. En cours	48 759.29	Cessions d'immobilisations	40 000.00
Autres travaux		Taxe aménagement	
Autres dépenses		Subventions	23 557.12
Charges (écritures d'ordre entre sections)		Emprunt	11 009.85
/		Produits (écritures d'ordre entre section)	
Restes à réaliser 2019	937 926.55	Restes à réaliser 2018	457 762.57
Total général	1 212 047.59	Total général	1 212 047.59

Aucun nouveau projet n'a été inscrit (le nouveau a la possibilité d'y revenir dans l'année).

Pour info :

Commune de CLANS - 06 - BUDGET COMMUNAL DE CLANS	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2151

LIBELLE : Réhabilitation cave FILIPPI

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 54 847,32	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	54 847,32	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	0,00	54 847,32	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 45 706,10	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	36 564,88	-4 340,88
1321	Etat & établ.nationaux	10 853,05	-10 853,05
1322	Régions	12 000,00	0,00
1323	Départements	13 711,83	6 512,17
16	Emprunts et dettes assimilées	9 141,22	4 340,88
1641	Emprunts en euros	9 141,22	4 340,88
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-9 141,22
---	------------------

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 235
LIBELLE : MATERIELS EQUIPEMENTS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		46 171,48	^a 7 055,70	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	46 171,48	7 055,70	0,00	0,00	
2128	Autres agenc. et aménag.	24 516,13	1 281,45	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et info.	9 929,60	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	11 725,75	5 774,25	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-7 055,70

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 236

LIBELLE : BAINNADE BIOLOGIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		890 552,32	^a 220 700,32	20 000,00	^b 20 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	854 295,20	220 700,32	20 000,00	20 000,00	
2128	Autres agenc. et aménag.	854 295,20	220 700,32	20 000,00	20 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	36 257,12	0,00	0,00	0,00	
238	Avance / cde immo. corporelle	36 257,12	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 390 438,80	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	376 943,58	0,00
1322	Régions	333 873,90	0,00
1323	Départements	43 069,68	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 495,22	0,00
238	Avance / cde immo. corporelle	13 495,22	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

149 738,48

Commune de CLANS - 06 - BUDGET COMMUNAL DE CLANS	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 239

LIBELLE : Local chasseurs

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 25 941,21	28 759,29	^b 28 759,29	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	25 941,21	28 759,29	28 759,29	
2313	Immos en cours-constructions	0,00	25 941,21	28 759,29	28 759,29	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 21 617,67	^d 34 566,97
13	Subventions d'investissement (sf 138)	12 970,60	27 898,00
1322	Régions	0,00	16 410,00
1323	Départements	12 970,60	11 488,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 647,07	6 668,97
1641	Emprunts en euros	8 647,07	6 668,97
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	1 484,14
---	-----------------

Commune de CLANS - 06 - BUDGET COMMUNAL DE CLANS	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 96
LIBELLE : BATIMENTS SCOLAIRES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		29 791,20	^a 1 644,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	29 791,20	1 644,00	0,00	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	29 791,20	1 644,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	0,00
13251	Subv du GFP de rattachement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 644,00
---	------------------

En conclusion, après cette présentation le budget primitif de la commune qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement

- Dépenses.....	814 802.28
- Recettes	633 527.00
- Résultat de fonctionnement reporté.....	181 275.28
- TOTAL DES RECETTES.....	814 802.28

Section d'Investissement :

- Dépenses d'Investissement.....	274 121.04
- Restes à réaliser 2019.....	937 926.55
- Total.....	1 212 047.59
- Recettes d'Investissement.....	316 651.96
- Excédent d'investissement reporté.....	437 633.06
- Restes à réaliser 2019.....	457 762.57
- Total.....	1 212 047.59

Il est proposé de voter le budget :

Pour la section de fonctionnement : par chapitre

Pour la section d'Investissement : par chapitre et par opération d'investissement

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

- VOTE le budget 2020 de la Commune, comme présenté et proposé par le Maire

CCAS : VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Monsieur le Président présente au Conseil d'Administration le budget primitif du CCAS qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement

- Dépenses.....	7 200.00
- Déficit de fonctionnement reporté.....	9.61
- TOTAL DES DEPENSES.....	7 209.61
- Recettes	7 209.61

Section d'investissement

- Dépenses d'investissement.....	137.98
- TOTAL DES DEPENSES.....	137.98
- Résultat d'investissement reporté.....	137.98
- TOTAL DES RECETTES	137.98

Puis il propose de voter le budget :

Pour la section de fonctionnement : par chapitre

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, ouï l'exposé du Président, et après en avoir délibéré,

VOTE le budget 2020 du CCAS, comme présenté et proposé par le Président

INFORMATION – CAISSE DES ECOLES -

Il est rappelé au Conseil Municipal qu'il avait été évoqué lors du Conseil Municipal du 20 mars 2019, et acté lors du Conseil municipal du 6 mars la dissolution du budget de la caisse des écoles.

Qu'afin de rationaliser le fonctionnement des prestations municipales dédiées au scolaire il est souhaitable de transférer les activités de la Caisse des Ecoles à la commune,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'article 212-10 du code de l'éducation autorise la dissolution de la caisse des écoles lorsqu'elle n'a procédé à aucune opération de dépenses ou de recettes, pendant plus de trois années ;

VU l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 28 mars 2018 ;

Considérant qu'il n'y aura plus de vote de Budget pour la Caisse des Ecoles à partir de l'année 2020 et que les dépenses seront transférées sur le budget de la commune ;

Monsieur le Maire avait proposé au Conseil de se prononcer sur la dissolution de la Caisse des Ecoles, dont la clôture est prévue en 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL, avait :

- DÉCIDÉ de la dissolution de la Caisse des Ecoles, sa clôture interviendra à l'issue des trois ans exigés, soit en 2023,
- DIT que l'actif et le passif de la caisse seront intégrés dans le budget de la commune lors de sa clôture,
- DIT que le maire et le comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

IV : QUESTIONS DIVERSES

FOOD TRUCK

Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêté proposé à Mme PONTAROLLO, ainsi que lecture également de son courrier en retour. Afin d'étudier au mieux le dossier la commission « adjoint » va donc se réunir prochainement afin de pouvoir répondre aux attentes.

FLEURISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle que le marché du fleurissement a pris du retard cette année suite à la crise du COVID-19. Il propose de relancer le marché, de recommencer à fleurir les rues du village et propose au Conseil Municipal d'allouer une somme comprise entre 6 000 et 7 000 €, ce qui est accepté

PLAN D'EAU

Monsieur le Maire informe l'assemblée des derniers points concernant le plan d'eau et propose à la commission plane d'eau de se réunir mardi 9 juin à 15h en mairie afin d'évoquer tous les sujets relatifs à son ouverture.

MÉDIATHÈQUE

Il est envisagé de rouvrir la médiathèque. Monsieur le Maire propose d'organiser une réunion de travail avec Mmes RAPUC et COMBE, mardi 9 juin au matin, afin d'étudier avec elles les différentes possibilités d'ouverture afin de satisfaire au mieux la demande clansoise.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18 heures 00.